

## CR Commission Enfance jeunesse culture et loisirs

28 mars 2023 à 18h00 - 19h30 salle de l'Aulne à Crozon

1

### Elus

<i>Argol</i>	<i>Magalie CHESSE</i>	<i>Excusée</i>
<i>Camaret-sur-Mer</i>	<i>Muriel LE MEROUR</i>	<i>Présente</i>
<i>Crozon</i>	<i>Dominique GUILLOIS</i>	<i>Présente</i>
<i>Landévennec</i>	<i>Marie-Claire CARIOU</i>	<i>Présente</i>
<i>Lanvéoc</i>	<i>Chrystelle GAOUYER</i>	<i>Présente</i>
<i>Le Faou</i>	<i>Ludovic LASSAGNE</i>	<i>Excusé</i>
<i>Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h</i>	<i>Aurélien LE BOT</i>	<i>Excusé</i>
<i>Rosnoën</i>	<i>Martine LE GUIRRIEC</i>	<i>Excusée</i>
<i>Roscanvel</i>	<i>Audrey BATON</i>	
<i>Telgruc-sur-Mer</i>	<i>Yves LE MOIGNE</i>	<i>Présent</i>

### Technicien CCPCAM

<i>Hubert LE BRENN</i>	<i>Présent</i>
<i>Mélanie MESSAGER</i>	<i>Présent</i>
<i>Aurélie CABON</i>	<i>Présent</i>

### Partenaires invités

### Ordre du jour

#### Ordre du jour

- 1/ Définition des axes prioritaires pour la feuille de route 2023
- 2/ Définition des modalités de travail : élus, techniciens
- 3/ Proposition de nouvelles modalités pour la commission
- 4/ Méthodologie du projet éducatif de territoire
- 5/ Séjours jeunes
- 6/ Etude petite enfance-enfance
- 7/ Retour sur les autres projets :
  1. Subvention Kaniri/Centre social
  2. Avancée du projet de lieu de vie social
- 8/ Questions et informations diverses

Prochaine date de commission :

→ **mardi 2 mai à 18h00 à Crozon salle de l'Aulne**

## Introduction

Les points 1 et 2 ne seront pas abordés lors de cette commission faute de retours représentatifs sur la définition des axes prioritaires pour définir la feuille de route 2023 des chargées de coopération.

Le tableau permettant aux élus de se positionner sur les priorités 2023 ayant été envoyé tardivement, il est proposé aux élus de le renvoyer **pour lundi 3 avril prochain** à Aurélie CABON [insertion@comcom-crozon.bzh](mailto:insertion@comcom-crozon.bzh), les chargées de coopération analyseront les résultats et feront un retour qui sera ensuite validé par mail pour **le mardi 11 avril matin**.

→ **Les élus présents valident la méthode.**

## 1/ Définition des axes prioritaires pour la feuille de route 2023

*Voir la présentation en PJ pages : 3, 4 et 5*

La définition des axes prioritaires par les élus de la commission sera présentée en comité technique (COTECH) en présence du président de la CCPCAM, du vice-président de la commission enfance jeunesse culture et loisirs, le DGS de la CCPCAM, le conseiller technique CAF, le département et les deux chargées de coopération **le 14 avril prochain**.

## 2/ Définition des modalités de travail : élus, techniciens

*Voir la présentation en PJ pages : 6, 7 et 8*

→ **Afin de définir les modalités de travail (élu/technicien) il est proposé aux élus de se positionner sur les thématiques ou/et projets de leur choix. A transmettre en même temps que les axes prioritaires de la feuille de route 2023.**

- ✓ Afin de mieux répondre aux associations et d'anticiper les budgets, il est proposé de mettre en place un calendrier d'attribution de subvention.
- ✓ Il est proposé aux élus de mettre en place une lettre d'information envoyée en fonction des actualités de la commission qui reprendrait les dates importantes, invitations, appel à projet et autres actualités.

→ **Les élus présents valident cet outil de communication**

## 3/ Proposition de nouvelles modalités pour la commission

*Voir la présentation en PJ pages 9, 10, 11 et 12*

Proposition du nouveau nom de la commission : Cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

→ **Les élus présents valident le nouveau nom**

Rappel des règles de la commission :

2 instances différentes :

- Conseil d'exploitation piscine

Seuls les élus définis dans la liste préalable sont invités à la commission et les suppléants lors du conseil d'exploitation piscine.

Le conseil d'exploitation piscine doit se tenir à minima 4 fois par an, le prochain se déroulera à la piscine avec une visite. Les suppléants seront également invités.

- La commission

#### → Principe validé par les élus présents

La liste des élus commission cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs doit être mise à jour notamment pour Crozon et Roscanvel.

Les listes complémentaires pour les élus invités sur la thématique culture et la thématique sociale doivent être complétées.



*Liste des élus thématiques culture et sociale à envoyer avant la prochaine commission*

L'invitation des techniciens en dehors des chargées de coopération se fera à l'appréciation du Vice-président en fonction des sujets abordés lors de la commission.

## 4/ Méthodologie du projet éducatif de territoire

Voir la présentation en PJ pages 13, 14, 15 et 16

Présentation d'une vidéo d'un projet éducatif abouti et pionné dans la démarche.

Présentation d'un projet jeunesse communautaire, voir lien :

<https://www.bretagneportede Loire.fr/listes/politique-jeunesse/>

Présentation plus complète en note en pièce jointe.



*Proposition d'apporter des éléments supplémentaires par mail pour un échange en prochaine commission.*

## 5/ séjours jeunes

Voir la présentation en PJ pages 17, 18 et 19

3 schémas proposés :

- N°1 : porté par une commune pour proposer 3 séjours de 5 jours au 11/17 ans pour 15 jeunes /semaine à Treffiagat par rêve de mer (coût sans les activités, les trajets et les ressources humaine 3 860.40€ TTC (pension complète pour 3 adultes et 15 enfants)  
**Appel du 30 mars 2023 : rêve de mer ne peut pas accueillir les séjours cette année mais est disponible et intéressé de travailler avec la CCPCAM sur une offre adaptée pour l'année 2024**
- N°2 : chaque commune apporte un soutien financier aux familles
- N°3 : 3 séjours clé en main en juillet porter par la fédération française de sport et culture pour les 11/17 ans modalités et tarifs à travailler  
Rendez-vous avec la fédération le vendredi 7 avril 2023 - 13h30



*Les élus vont en référer dans leur commune pour se positionner*

**Mélanie** rencontre la fédération française de sport et culture prochainement pour budgétiser et évaluer les modalités de fonctionnement.

Arbitrage à prévoir d'ici 2 semaines

## 6/ Etude petite enfance - enfance

*Voir la présentation page 19*

La CAF préconise une étude globale thématique petite enfance/ enfance qui permettrait de mettre à jour les données existantes et prendrait en compte les projections de développement économique et logement.

→ **Les élus présents valident le projet d'étude**



*Cahier des charges à envoyer rapidement aux élus de la commission*

## 7/ Retour sur les autres projets

*Voir présentation pages 20, 21, 22 et 23*

Retour sur les subventions attribués à Kaniri et l'Ulamir

Orchestre à l'école : quelle implication pour les communes ? Cette année l'école de musique a demandé à la mairie de Crozon l'accès à une salle communale pour accueillir les élèves de l'école Jean Jaurès. Les trois dernières années le projet se déroulait au sein de l'école. Ce point devra être abordé lors de l'élaboration de la convention.

Méthodologie pour l'écriture de la nouvelle convention Kaniri



*Chaque élu s'accorde avec sa commune pour savoir si la commune s'engage à l'élaboration de la nouvelle convention et pour à terme être signataire*

*Lors du prochain bureau communautaire, le 25 avril prochain, l'intention des communes sera demandé.*

Retour sur la méthodologie et l'évolution du projet un lieu de vie sociale côté Aulne

## 8/ Questions diverses

*Voir présentation pages 24, 25 et 26*

Projet Fulenn

Présentation du projet FULENN, réunion d'information sur le projet le 13 avril prochain à la maison de l'emploi à Crozon. Présence recommandée d'élus pour savoir comment se saisir de cet outil.

→ **Marie-Claire CARIOU et Yves LE MOIGNE seront présents à la réunion de présentation du 13 avril.**

Convention BAFA

La nouvelle convention BAFA sera envoyée aux communes pour signature, un travail sur une convention 2024 avec des critères d'attribution sera à mettre en place.